

Note de lecture

Petia Koleva, Nathalie Rodet-Kroichvili et Julien Vercueil (dir.), *Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques*, Belfort-Montbéliard, Presses de l'UTBM, 2006, 321 p.

Agnès Labrousse

Cet ouvrage de présentation soignée rassemble huit contributions autour des transformations économiques en Europe post-socialiste, encadrées par une préface de Bernard Chavance et une postface de Maria Lissowska. *Nouvelles Europes*, le pluriel est de rigueur dans ce livre qui donne à voir la diversité des trajectoires dans une perspective d'économie institutionnaliste. C'est aussi un clin d'œil en forme de pied de nez au *distinguo* récent entre « vieille » et « nouvelle » Europe. Le titre se justifie tout autant par le fait qu'à l'Est de l'Europe, il y a assurément beaucoup de nouveau.

L'équipe de chercheurs qui est à l'origine de cet ouvrage regroupe nombre de représentants de la jeune génération de chercheurs hétérodoxes « français » travaillant sur les économies des pays de l'Est. Beaucoup ont gravité autour du Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation de l'EHESS où Bernard Chavance et Jacques Sapir ont développé des approches d'inspiration régulationniste des économies socialistes et post-socialistes. D'autres – parfois les mêmes – se sont frottés au pôle d'économie institutionnaliste de Lyon qui a beaucoup contribué au renouveau de l'intérêt porté aux anciens institutionnalistes (Commons, Veblen etc.). Le tout est complété par l'apport de chercheurs étrangers partageant leurs préoccupations théoriques et empiriques.

L'originalité de cet ouvrage collectif tient à la démarche adoptée dans le « cahier des charges théorique » qui ouvre le livre (chapitre 1). Si les auteurs de cet ouvrage avaient d'ores et déjà développé des approches parentes, il n'en reste pas moins qu'une discussion collective nourrie a pris place, discussion dont les auteurs ne taisent pas dans leur introduction qu'elle a donné lieu à des « compromis théoriques ». Ce travail collectif en amont permet d'éviter le travers de nombreux ouvrages collectifs, celui d'un *patchwork* d'approches sans véritable fil directeur. Il nous épargne également les redondances théoriques. Cette approche unifiante mais qui laisse place à des adaptations et interprétations locales, se décline dans les sept chapitres qui suivent. Ils traitent de thématiques bien circonscrites allant de la responsabilité sociale des entreprises aux investissements directs étrangers en passant par les modèles de distribution alimentaire. Les auteurs – et il faut les en remercier – ont voulu éviter « une approche de 'peintre industriel', couvrant une surface plus large au risque d'une uniformisation et d'une simplification excessives » (p. 17). Si le livre fait systématiquement appel à la comparaison entre plusieurs pays sur chacun des sujets évoqués, il n'est en rien une synthèse générale sur l'évolution économique en Europe de l'Est. Il vient de fait en complément au remarquable ouvrage de Jean-Pierre Pagé et Julien Vercueil qui abordait les transformations de manière

synthétique, dans une perspective essentiellement macroéconomique<sup>1</sup>. Il prend la suite, une décennie plus tard, d'un autre ouvrage collectif, *A l'Est du nouveau*<sup>2</sup>. Contrairement à ces deux références, l'ouvrage ne revient pas en détail, et c'est ici une qualité, sur l'opposition entre approches standard et approches hétérodoxes de la transition/ transformation. Plutôt que de consacrer la part du lion à la critique et réserver quelques maigres développements à leur contribution propre, les auteurs s'attellent à exposer *in concreto* l'intérêt d'une approche institutionnaliste. Ils peuvent ainsi « montrer de manière concrète et positive ce que la perspective évolutionnaire et institutionnaliste peut apporter à l'analyse économique ». Afin de mesurer la différence d'approche avec les perspectives de l'économie standard, la préface brève mais dense de Bernard Chavance est des plus utiles. Ce dernier revient sur le tournant institutionnaliste supposé de l'économie standard élargie. Tournant qui prend sa source dans les « surprises » de l'expérience de transformation post-socialiste. « [...] Des développements inattendus dans les expériences de transition ont fait ressortir l'importance décisive de l'Etat, du droit, des institutions informelles, dans la variété des voies du changement observé [...]. Il faut reconnaître que le 'nouvel institutionnalisme' a été largement investi et développé par la doctrine néo-libérale dominante [...] Mais le défaut majeur du *benchmarking* institutionnel contemporain est qu'il occulte précisément ce que les théories institutionnelles hétérodoxes ont justement souligné comme tout à fait essentiel pour l'analyse comparative : les complémentarités institutionnelles, l'effet de sentier, la diversité des configurations institutionnelles possibles et l'absence de solution optimale dans ce domaine, la primauté de la *viabilité* sur toute conception univoque de la performance, la variété évolutive des formes de capitalisme – y compris pour les économies post-socialistes » (pp. 7-9). Si la dimension empirique est toujours essentielle dans les différentes contributions, les auteurs adoptent des démarches variées : enquêtes de terrain, analyses statistiques ou travail de seconde main à partir de la littérature existante, etc. La dimension méthodologique et épistémologique apparaît simplement en filigrane (allusion ici ou là à l'abduction, à l'enquête pragmatique ou à l'intérêt des faits stylisés). Mais tous ont en commun le cahier des charges théorique présenté dans le premier chapitre. Celui-ci vise à fonder une « analyse économique évolutionnaire des institutions ». Dans cette synthèse d'une cinquantaine de pages, les coordinateurs de l'ouvrage passent en revue différents courants théoriques sur le traitement des institutions et du changement. Il s'agit de construire une grille de lecture susceptible d'intégrer des éléments divers mais mutuellement compatibles. On notera au passage que la théorie de la régulation côtoie ici l'ancien institutionnalisme américain, les approches schumpétériennes et néo-schumpétériennes, la nouvelle économie institutionnelle ou encore l'économie des conventions. Ce choix reflète une tendance de plus en plus prégnante : la théorie de la régulation n'est plus considérée comme le cadre d'analyse exclusif ou principal mais est insérée dans le paysage théorique plus large de l'institutionnalisme. Les auteurs reprennent à leur compte la notion

---

1 Pagé J. P. & Vercueil J. (2005), *De la chute du mur à la nouvelle Europe*, Paris, L'Harmattan. Un excellent manuel sur la transition post-socialiste est également disponible depuis peu : Andreff W. (2007), *Economie de la transition - La transformation des économies planifiées en économie de marché*, Paris, Bréal.

2 Delorme R. dir. (1996), *A l'Est du nouveau : changement institutionnel et transformations économiques*, Paris, L'Harmattan.

d'institutionnalisme ontologique introduite par Jessop<sup>3</sup> qui a l'inconvénient d'introduire une certaine confusion sémantique avec la notion d'ontologie en philosophie. Ils nous livrent une définition très générale de l'institution comme « construction collective capable d'influencer de manière durable le comportement individuel » (p. 24). Afin de rendre cette définition plus opératoire, ils procèdent à une double distinction : les institutions peuvent être formelles et informelles ; les institutions-règles (« des règles adoptées de manière cumulative par un nombre significatif d'individus », p. 25) doivent être distinguées des institutions-acteurs (des « collectifs d'individus dotés d'une certaine stabilité et d'une capacité d'action sur leur environnement [...], caractérisés par la poursuite d'un but commun », p. 24). Si cette dernière distinction semble tout à fait éclairante, peut-être aurait-il été plus judicieux d'introduire le terme d'institutions-organisations<sup>4</sup> à la place d'institutions-acteurs et de réserver celui d'acteurs aux acteurs individuels<sup>5</sup>. Cela rendrait au demeurant le dialogue avec les sciences sociales voisines plus aisé, la notion d'institution-acteur leur apparaissant le plus souvent comme une contradiction dans les termes.

Le chapitre 2, « continuités, rupture et convergence : l'évolution des trajectoires nationales de propriété post-socialistes en Hongrie, Pologne et République tchèque, rédigé par Caroline Vincensini, traite de la propriété comme institution. Il apparaît que les formes de propriété des entreprises dépendent à la fois des institutions formelles, elles-mêmes résultantes de jeux de pouvoir, et d'une sélection spontanée par les acteurs. Un grand mérite de cette contribution est de donner à voir la complexité de l'évolution des formes de propriété, un processus évolutif et conflictuel qui ne se résout en rien dans la simple opposition convenue entre propriété publique et propriété privée. L'exemple tchèque l'illustre bien : à la suite de la privatisation de masse par coupons « de façon complètement imprévue par tous les acteurs, l'ensemble des fonds devient le propriétaire principal des entreprises privatisées [...]. Il se développe une curieuse et complexe propriété croisée entre entreprises, fonds et banques [Brom & Orstein, 1994]. [...Or] les entreprises privatisées sont détenues par des fonds créés par des banques encore majoritairement publiques » (pp. 95-96). Afin de mettre en évidence les trajectoires nationales de propriété, l'auteur mobilise les notions de *path-dependence/-shaping*. Comme souvent dans les analyses empiriques en terme de dépendance du sentier, il est fait un usage parfois un peu métaphorique du concept réduit à l'idée d'héritages. Les hasards historiques, les processus cumulatifs qui sont à l'origine des trajectoires et de leurs éventuelles bifurcations ne sont pas abordés de front. Si le texte est riche et informatif, on se perd parfois dans les processus causaux. Par ailleurs, la propriété est abordée comme une institution d'un point de vue macroscopique. Aussi, la dimension organisationnelle des droits de propriétés formels et informels est largement laissée dans l'ombre. Dans le prolongement de ce travail, il pourrait être intéressant de distinguer entre les *règles institutionnelles* de propriété au niveau national qui fournissent un cadre et un répertoire dans lequel les acteurs individuels et collectifs vont puiser et les *règles organisationnelles* de propriété au niveau des entreprises. Or les formes concrètes de propriété ne sont que partiellement modelées par le cadre institutionnel. Lorsqu'on descend au niveau

<sup>3</sup> Selon Jessop, on peut qualifier d'institutionnalisme ontologique les analyses qui font des institutions le fondement essentiel de l'existence sociale.

<sup>4</sup> Ou plus simplement « organisation » étant entendu que toute organisation est institutionnalisée.

<sup>5</sup> En effet, nous sommes ici en présence d'acteurs collectifs ou plus rigoureusement de quasi-acteurs.

organisationnel, on s'aperçoit de la présence de règles de propriété formelles et informelles spécifiques dans les entreprises<sup>6</sup>. Enfin, nous relèverons un point de détail intéressant : l'auteur relève à plusieurs reprises le rôle du vide juridique qui permet aux acteurs de développer par le bas de nouvelles formes institutionnelles. Peut-être un cadre institutionnel est-il tout aussi agissant dans ses creux que dans ses pleins. Dans le même ordre d'idée, elle note que « le gouvernement [tchèque] reste délibérément passif face à ces transactions plus ou moins opaques et frauduleuses en refusant d'en durcir la réglementation » (p. 98). On pourrait alors se demander si la non-intervention délibérée de l'Etat ne constitue pas paradoxalement un mode d'action essentiel de ce dernier.

Dans le chapitre 3, c'est une autre institution fondamentale qui est évoquée : la monnaie. « Le régime monétaire est un ensemble de règles et de normes de comportement qui déterminent le processus de prise de décision par les agents économiques dans le domaine monétaire » (p. 110). Nikolay Nenovsky et Darina Koleva analysent les expériences bulgare, estonienne et lituanienne de *currency board*. Ce système monétaire mis en place au XIX<sup>e</sup> s. dans certaines colonies de l'Empire britannique a été transposé dans les années 1990 dans le contexte est-européen, marqué par l'héritage du système de banque centrale. Cette nouvelle génération de *currency board* résulte d'une hybridation entre ces deux régimes (p. 112). Les auteurs relèvent des différences significatives entre les modes opératoires de cette institution dans les trois PECO (p. 135). En outre, on peut déceler une certaine affinité avec le régime monétaire européen : « l'héritage du *currency board* pourrait avoir ouvert la voie à un respect plus aisé et éventuellement plus durable des règles de Maastricht par les nouveaux membres de l'union européenne, comparativement à certains pays ouest-européens n'ayant jamais expérimenté ce régime » (p. 137).

Le chapitre 4 écrit par Petia Koleva et Georges Fassio porte sur les systèmes de distribution alimentaire définis comme « ensemble interdépendant de règles [concurrence, propriété, attentes et habitudes des consommateurs] et d'acteurs particuliers [organisations commerciales, Etat etc.] participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires des consommateurs » (p. 142). La première partie, sur les modèles ouest-européens, fort instructive, apparaît néanmoins excessivement longue. Elle est en effet relativement peu articulée à la seconde partie qui traite des cas polonais et bulgare. Et ce, pour une bonne raison : les modèles émergents dans ces deux pays se différencient nettement des modèles occidentaux. « Un modèle de grande distribution alimentaire est bien en train d'émerger dans les PECO. Il se distingue par la pratique de prix bas et par la distribution de produits locaux même si les produits sont fabriqués à partir de cahiers des charges le plus souvent transnationaux. [...] Tout en subissant l'influence des formats de vente importés, le modèle de distribution des PECO ne recouvre aucun des grands modèles de distribution en Europe de l'Ouest (pp. 167-168) ». Ce chapitre s'avère particulièrement intéressant car il entre de plain-pied dans les métamorphoses organisationnelles.

Dans le chapitre 5 (« Transformation des marchés du travail dans les PECO : quel impact des réformes des régimes de retraite ? »), Cristina Matos et Nathalie

---

6 Olivier Godechot montre par exemple que les salariés de la finance s'approprient des quasi-droits de propriété sur les actifs de l'entreprise (Godechot O. (2007), *Working Rich. Salaires, bonus et appropriation du profit dans l'industrie financière*, Paris, La Découverte). Dans le système soviétique de propriété publique, différents acteurs s'approprièrent de manière informelle certaines composantes des droits de propriété.

Rodet-Kroichvili traitent de l'influence des réformes des régimes de retraite sur les marchés du travail dans les PECO. Elles montrent que contrairement à la thèse souvent soutenue par les économistes standards, les systèmes de retraite n'ont qu'un lien ténu avec la faiblesse persistante des taux d'activité dans les PECO depuis la chute du mur. Il faut donc se tourner vers les déterminants de la demande d'emploi des salariés, de l'offre d'emploi des entreprises et de l'action de l'Etat. Ce sont d'abord les stratégies des acteurs s'enracinant dans les compromis passés revus et retraduits dans un contexte économique profondément nouveau qui sont à l'origine de l'évolution défavorable de l'activité dans les PECO. Faiblesse de la demande intérieure, destructions nettes et massives d'emploi durant la récession transformationnelle, large recours à l'économie informelle, découragement des chômeurs de longue durée ou des femmes se conjuguent pour remodeler les traits des marchés du travail est-européens. On saura gré aux deux auteurs d'une analyse fine combinant héritage et changement. Par exemple, si le développement de l'économie informelle plonge pour partie ses racines dans l'économie seconde de la période socialiste, il prend aujourd'hui des formes et un sens nouveaux.

Le chapitre 6 porte sur « la responsabilité sociale des entreprises en Europe centrale et orientale : naissance ou résurgence ? ». La RSE est ici considérée comme une institution plus informelle que formelle en dépit de tentatives de codification multiples. Elle consiste pour les entreprises à intégrer des préoccupations sociales et environnementales, au-delà des obligations légales (pp. 215-216). Selon les auteurs, la RSE peut prendre de multiples formes, dépendant du contexte et des circonstances de son émergence. Elle n'a pas besoin pour émerger d'un socle d'économie capitaliste développée. On peut d'ailleurs trouver des formes de RSE dans le contexte socialiste, par-delà les impératifs politiques et idéologiques du système : le mode de régulation pénurie allant de pair avec une pénurie de main-d'oeuvre, incitait les dirigeants de l'entreprise à offrir divers avantages à leurs salariés afin de les fidéliser et de les mobiliser. Si le terme de RSE est aujourd'hui ignoré de la majorité des salariés, les attentes de la population en matière d'investissement sociétal restent largement modelées par la période socialiste. A côté de cette forme héritée de responsabilité sociale, deux autres formes sont mises en évidence : une forme allogène, importée par les acteurs étrangers et une forme hybride. La forte diversité des situations témoigne de la diversité des stratégies et des situations locales. Elle est également le reflet de la méthode employée : elle a pu être mise en lumière par des enquêtes de terrain, basées sur des entretiens semi-directifs conduits en République tchèque, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie. On notera au passage, que dans un contexte où la règle informelle consiste souvent à rémunérer les employés en dessous du niveau légal, rester dans la légalité apparaît comme une forme de RSE : « on trouve des directeurs qui se considèrent socialement responsables dans la mesure où ils appliquent la loi » (p. 232).

La contribution de Julien Vercueil (chapitre 7) « l'ouverture aux investissements directs étrangers : cadres institutionnels, politiques et stratégies » est rigoureuse, synthétique et d'une grande clarté. La première étape de l'argumentation, statistique, montre que la relation entre investissements directs étrangers (IDE) et croissance est complexe. « L'analyse statistique a permis d'attester que le relation entre IDE et PIB n'est pas univoque : si les deux variables sont liées par des liens de causalité réciproque, il reste qu'une économie telle que la Russie a pu attirer des volumes de capitaux relativement importants sans pour autant rattraper son retard en matière de PIB par habitant tandis qu'inversement, la Slovaquie n'a pas

cessé d'afficher une croissance relative de son PIB par habitant alors même que sa position régressait en matière d'attraction des IDE » (p. 262). L'analyse ne saurait se cantonner à la prise en considération du volume des IDE mais doit intégrer une dimension plus qualitative. Pour ce faire, l'auteur développe de manière originale une perspective institutionnaliste sur les IDE. Il distingue, en s'inspirant de Dosi, Pavitt et Soete, entre IDE ricardiens (recherche de coûts de production plus faibles), IDE keynésiens (tirés par la demande locale) et IDE schumpétériens (motivés par la capacité locale à intégrer des technologies avancées). Chacune des stratégies adoptées est plus ou moins favorisée par un type d'environnement institutionnel : ainsi « face à un même code du travail, par exemple, une entreprise adoptant une stratégie d'IDE de type keynésien ne réagit pas de la même manière qu'une entreprise engagée dans une stratégie ricardienne » (p. 271). Cette approche n'est pas sans soulever quelques questions terminologiques<sup>7</sup> et surtout des problèmes d'appréhension statistique. Ainsi, les IDE réalisés dans les activités agricoles et de pêche ainsi que les activités de service et de transports sont affectés à la catégorie « IDE keynésiens », ceux réalisés dans les activités industrielles intensives en technologie relèvent quant à elles de la catégorie schumpétérienne. Il s'agit évidemment d'une première approximation qui ne permet pas de repérer précisément la nature et les logiques présidant aux IDE<sup>8</sup>. Elle nécessiterait d'être complétée par des analyses approfondies par branche et des enquêtes de terrain permettant de mieux cerner la nature des IDE et les stratégies des acteurs. L'ancrage spatial des IDE et leur impact sur les dynamiques locales mériteraient également d'être mis en évidence. Les IDE s'accompagnent bien souvent d'un renforcement des polarisations régionales et des déséquilibres spatiaux. Leurs effets d'entraînement varient selon les stratégies mises en œuvre par la maison-mère et selon le tissu local dans lequel ils s'insèrent. Cet article constitue donc un excellent point de départ et il invite à approfondir et compléter les pistes explorées ici.

Le dernier chapitre, rédigé par Eric Magnin, porte sur « transformation post-socialiste et diversité des capitalismes : une question éludée ». Il est composé de deux parties relativement distinctes : « la transition vers un modèle unique » et « le processus d'intégration dans l'UE : vers quel modèle social ? ». La première correspond à une analyse des discours dominants des débuts de la transition. La question de la diversité des capitalismes a été éludée au profit d'une vision en terme de transition vers un modèle unique d'économie de marché. La confiance aveugle dans les forces naturelles du marché est allée de pair avec une occultation des conditions institutionnelles du capitalisme et de la diversité de ses formes. Ces discours dominants, appuyés par la plupart des grands organismes internationaux, ont eu un caractère fortement performatif en dépit de leur dimension hautement

---

<sup>7</sup> Le terme d'IDE ricardien notamment prête largement à confusion. En effet, le cadre théorique institutionnaliste très cohérent de l'auteur n'est pas compatible avec une approche ricardienne et Ricardo lui-même n'envisageait pas la présence d'IDE dans sa théorie des avantages comparatifs (il partait de l'hypothèse d'une absence de mobilité des capitaux entre pays ce qui exclue d'emblée les IDE). En dépit de son caractère pédagogique, cette tripartition des IDE entre Ricardo, Keynes et Schumpeter, donne une impression, erronée, d'éclectisme. Il serait peut-être plus indiqué d'employer la notion d'IDE tirés par les coûts, d'IDE tirés par la demande et d'IDE tirés par l'innovation.

<sup>8</sup> Ainsi, certains IDE dans le secteur de l'électronique en Hongrie, apparemment schumpétériens, ont ensuite été délocalisés en Chine. En dépit de locaux et tenues high-tech, les opérations de production ne nécessitaient pas de qualification poussée de la part de la main-d'œuvre. De surcroît, il est particulièrement réducteur d'assimiler secteur « high-tech » et innovation : la définition schumpétérienne de l'innovation est très large et une entreprise d'un secteur « low-tech » peut s'avérer à cet égard bien plus innovante qu'une entreprise « high-tech ».

abstraite voire utopique. Ces effets des rhétoriques économiques justifient les longs extraits de discours de l'article. Extraits dont le contenu ne laisse pas d'étonner. Il étonne d'autant plus aujourd'hui que le « tournant institutionnel » récent tend à effacer des mémoires la naïveté des visions initiales de la transition au sein du *mainstream*. Cette piquûre de rappel est donc utile. Cependant, on s'attardant ainsi sur la critique de la doctrine initiale de la transition, la question du maintien de fait de spécificités ne peut être abordée. Et il reste peu de place pour traiter en profondeur de l'évolution des modèles sociaux à l'Est (seconde partie de l'article). Eric Magnin y montre comment, « au nom de la flexibilité, on assiste à un alignement vers le bas de la protection sociale et de la fiscalité encourageant le dumping social et fiscal intra-communautaire » (p. 303). S'agissant des retraites, le système de réforme « multi-piliers » défendu par la banque mondiale s'est imposé dans la plupart des pays candidats à l'exception notable de la République tchèque et de la Slovaquie. En matière d'assurance chômage, les nouveaux membres de l'Union européenne disposent des systèmes les moins généreux d'Europe. La force idéologique du modèle anglo-saxon<sup>9</sup> l'aurait donc emporté.

Globalement, la dimension microéconomique (organisationnelle) aurait pu être nettement plus affirmée. Dans plusieurs contributions, il aurait été intéressant de faire affleurer le rôle des acteurs de manière moins stylisée. La dimension spatiale aurait également pu être plus présente dans une perspective institutionnaliste qui se veut « située ». Par ailleurs, le cadre théorique est fréquemment mobilisé de manière fragmentaire voire métaphorique. Les quelques réserves exprimées ici n'entament cependant en rien la qualité de cet ouvrage stimulant dont l'un des mérites est précisément d'appeler à de nouvelles recherches et publications. Le « laboratoire gratuit d'expérimentation » de la transformation post-socialiste, pour reprendre la formule de Maria Lissowska dans sa postface (p. 312), a encore été insuffisamment exploité. *Nouvelles Europes* est un ouvrage indispensable pour qui s'intéresse à l'Europe de l'Est, aux analyses institutionnalistes et, plus généralement, aux dynamiques économiques, aux trajectoires de changement, c'est-à-dire au cœur même de toute économie.

#### **Pour citer cet article**

Agnès Labrousse, « Petia Koleva, Nathalie Rodet-Kroichvili et Julien Vercueil (dir.), *Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques*, Belfort-Montbéliard, Presses de l'UTBM, 2006, 321 p. », *Revue de la régulation*, n°2, janvier 2008, Varia, [En ligne], mis en ligne le 29 janvier 2008. URL : <http://regulation.revues.org/document2413.html>.

---

<sup>9</sup> La notion de « modèle anglo-saxon » peut être utile au niveau d'une typologie très stylisée des capitalismes. Cependant, son intérêt heuristique s'amenuise à notre avis lorsqu'il est question d'une analyse précise des systèmes sociaux. Ainsi le système de santé britannique est-il profondément différent de celui présent aux USA.